AMOPA

CONCOURS 2019-2020

Nous l'Europe

avec le soutien logistique de Centre d'Information sur les Institutions Européennes et la participation des Maisons de l'Europe de Franche-Comté et de Toulouse Occitanie

Lycéeset post baccalauréat

Sujet

Imaginez que Robert Schuman prononce aujourd'hui un discours à l'occasion du 70ème anniversaire de sa déclaration du 9 mai 1950.
Écrivez ce discours.

Important

Travaux réalisésindividuellement ou par groupe de 2 élèves maximum.

Présentation et envoisur support informatique exclusivement aux formats acceptés pdf, jpeg.

En tête des travaux :

- Nom, prénom, classe du ou des élèves,
- Nom et adresse de l'établissement (coordonnées postale et électronique).
- Nom, prénom du professeur avec sa signature et adresse électronique.
  NB: les travaux seront envoyés uniquement à la section départementale de la Haute-Garonne (AMOPA31) dont les adresses sont indiquées dans les encadrés ci-dessous.

Pour tout renseignement complémentaire : amopa31.net oupatrick.perez@amopa31.net

Date limite de retour des copies :

3 mars 2020

Par courrier électronique :

concours@amopa31.net

Par courrier postal :

INSA
AMOPA31 Concours « Nous l'Europe »
135 Avenue de Rangueil
31077 TOULOUSE CEDEX 04

L'AMOPA31 transmettra ensuite les meilleures copies à la Maison de l'Europe de Franche-Comté. Les lauréats sélectionnés au niveau national seront récompensés par des séjours à Strasbourg avec visite des institutions européennes en mai 2020.

AMOPA®

CONCOURS 2019-2020

Nous l'Europe

avec le soutien logistique du Centre d'Information sur les Institutions Européennes et avec la participation des Maisons de l'Europe en Franche-Comté et de Toulouse Occitanie.

Collèges (classes de 4ème et 3ème)

Sujet

À l'occasion du 20ème anniversaire de la proclamation de la Charte européenne des Droits fondamentaux, choisissez l'un des grands chapitres du texte.
Illustrez, à travers des exemples, la réalité des droits des citoyens en réalisant une affiche au format A3, accompagnée d'une note expliquant vos choix.

Important

Travaux réalisésindividuellement ou par groupe de 2 élèves maximum.

Présentation et envoisur support informatique exclusivement aux formats pdf, jpeg.

En tête des travaux indiquez :

- Nom, prénom, classe du ou des élèves.
- Nom et adresse de l'établissement (coordonnées postale et électronique)
- Nom, prénom du professeur avec sa signature et adresse électronique.
  NB: les travaux seront envoyés uniquement à la section départementale de la Haute-Garonne (AMOPA31) dont les adresses sont indiquéesdans les encadrés ci-dessous.

Pour tout renseignement complémentaire : amopa31.net ou patrick.perez@amopa31

Date limite de retour des affiches

3 mars 2020

Par courrier électronique :

concours@amopa31.net

Par courrier postal :

INSA
AMOPA 31 Concours « Nous l'Europe »
135 Avenue de Rangueil
31077 TOULOUSE CEDEX 04

L'AMOPA31 transmettra les meilleures copies à la Maison de l'Europe de Franche-Comté. Les lauréats sélectionnés au niveau national seront récompensés par des séjours à Strasbourg avec visite des institutions européennes en mai 2020.